

Droit réglementaire et patrimonial



Publics

- Conseillers de clientèle Particuliers



Particuliers



Durée : 2 journées



Objectifs de la formation

- Appréhender le droit réglementaire appliqué à la relation client
- Comprendre l'organisation et la rupture de la vie commune
- Connaître les points clés de la transmission du patrimoine, son organisation et sa fiscalité



Pré-requis

- Connaissances de base en droit réglementaire sont souhaitables



Eléments du programme

JOURNEE 1 : Les éléments fondamentaux du droit réglementaire - rappels

LA RELATION CLIENT AU QUOTIDIEN

- Prévention des fraudes
- Obligations bancaires relatives aux comptes de dépôts
- Le client en couple et le compte bancaire

LES OUVERTURES DE COMPTES PARTICULIERS

LA SURVEILLANCE DES COMPTES BANCAIRES (INCIDENTS, CLOTURE,..)

LA RESPONSABILITE DU BANQUIER ET LA SECURITE AU QUOTIDIEN

- Le risque de non-conformité
- La responsabilité civile et pénale
- La lutte contre le blanchiment

LES ELEMENTS FONDAMENTAUX DU DROIT PATRIMONIAL – FORMALISME ET CONSEQUENCES PATRIMONIALES

LE MARIAGE

- Régime primaire et impact sur la relation bancaire
- Le régime matrimonial légal en France
(Avant et depuis 01/02/1966)
- Les principaux régimes contractuels et leurs aménagements

LA DISSOLUTION DU REGIME MATRIMONIAL

- Le changement de régime
- Les procédures de divorce
- Liquidation du régime matrimonial et conséquences bancaires

PACS ET CONCUBINAGE

- Le contrat de pacs : souplesse et protection des partenaires
- Le concubinage : union de fait, protection minimale

JOURNEE 2 : La transmission du patrimoine – Organisation et fiscalité

LE DECES ET LA TRANSMISSION DE PATRIMOINE

Introduction : La notion d'actif successoral net et sa détermination

- Dévolution légale : détermination et rang des héritiers
- La place du conjoint et des enfants dans la dévolution légale
- La notion de représentation

TESTAMENTS ET DONATIONS

Notions incontournables : réserve et quotité disponible

- Les testaments : formalisme et conséquences
- La Donation au conjoint survivant et ses particularités
- Les Donations entre vifs

FISCALITE DE LA TRANSMISSION

- Introduction
- Assurance-vie : outil de transmission et réglementation

ASPECTS ADMINISTRATIFS ET ROLE DU CONSEILLER